

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Val d'Oise



Mairie de **SERAINCOURT**

2025/09-32

REGISTRE DES DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL du 23 septembre 2025

Date de convocation : 16/09/2025

Date d'affichage : 16/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 septembre 2025 à 19h30, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 16 septembre 2025 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame le Maire Anne-Marie MAURICE.

Etaient présents : Mme MAURICE, M. SCHWEIZER, Mme CHABRIT, M. FERREIRA, Mme ENEE, M. MAURICE, M. ARDITTI, M. DIGAIRE, M. BALLOT, Mme REUSSARD, M. VINOLAS.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme RAYSSEGUIER à Mme CHABRIT
Mme SCHEMBRI à M. FERREIRA
Mme LOZACH à Mme MAURICE
M. SIMON

Absent excusé :

Ouverture du Conseil à 19h30

Madame le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

Madame CHABRIT est désignée secrétaire de séance.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2025

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz sur notre commune donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément à l'article R2333-114 du CGCT modifié par le décret N°2007-606 du 25 avril 2007.

Référence CR : 1.42

Longueur en m (L) : 1266

Calcul de la redevance : $(0.035 \times L + 100) \times CR$

Soit un montant retenu pour la redevance 2025 de 205.00 €

Approbation à l'unanimité.



Le Maire
Anne-Marie MAURICE

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le



ID : 095-219505922-20250923-20250932-DE